

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE PAVIE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	14
Procurations :	4
Votants :	18
Date de convocation :	22/03/2024

Séance du jeudi 4 avril 2024 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIE, Karine BESSE, Jean-Michel BLAY, Claudine CARAYOL, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Brigitte LALANNE BAJON, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Isabelle BRUNEL donne procuration à Marie-Christine VERDIER, Radouane KHABBAL à Ludovic SICARD, Philippe SENTEX à Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY à Brigitte LALANNE BAJON.

ABSENTE : Martine DAREUX.

SECRETAIRE : Karine BESSÉ.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 14mars 2024.

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité

Avant de soumettre au Conseil les questions budgétaires, Monsieur le Maire informe les élus des indemnités perçues par les élus du Conseil pour l'année 2023 (montants bruts), comme prévu par les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

2 – Finances (rapporteur : C. CARAYOL)

▪ **Budgets 2024 :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la tenue de la commission finances en date du 25 mars dernier, préalable à la présente réunion de vote du budget.

Madame CARAYOL expose au Conseil les points suivants :

- **Comptes de gestion 2023**

Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes, présentés par le comptable public retracent l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice et les différents résultats sont conformes à ceux des 3 comptes administratifs de la collectivité.

Mise aux voix : prend acte de la conformité des comptes de gestion

- Comptes administratifs 2023

• ZAC de FLEURIAN :

	DEPENSES	
	BP 2023	CA 2023
Intérêts d'emprunts 2023	1 480.00	1 479.40
Capital Emprunt 2023	45 020.00	45 019.28
Remb avances du Budget Principal	303 355.22	303 355.22
Basculement solde Prêt au Budg Principal	34 466.38	34 466.38
Régul centimes TVA	9.83	
Déficit 2023	10 284.17	10 284.17
TOTAL	394 615.60	394 604.45
	RECETTES	
	BP 2023	CA 2023
Remboursement Empts	0.67	
Subvention d'équilibre du Budget principal	394 614.93	394 604.45
TOTAL	394 615.60	394 604.45
Déficit 2023	/	/

Ce BA a été clôturé fin 2023. Tous les lots ont été vendus et les résultats sont nuls. L'emprunt restant dû a été transféré au le budget principal. Il sera amorti fin 2024 (3 trimestres en 2024).

Monsieur le Maire quitte la salle
Mme CARAYOL fait procéder au vote.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

• Lotissement Belvédère :

	DEPENSES	
	BP 2023	CA 2023
Intérêt emprunts	2 500.00	2 307.87
Capital emprunts	66 000.00	65 978.02
Solde Marché + trx	31 340.31	26 888.82
Taxe aménagement	1 035.00	
Régul centimes TVA	10.00	
TOTAL	100 885.31	95 174.71
	RECETTES	
	BP 2023	CA 2023
Vente 2 lots restants	94 392.00	
Régul centimes TVA		0.24
Subv Commune	36 000.00	
Excédent 2022	238 967.42	238 967.42
TOTAL	369 359.42	238 967.66
Budget excédentaire de :	268 474.11	143 792.95

Pas de vente de lots en 2024. Les travaux d'aménagement ont été poursuivis et l'annuité d'emprunt réglée. Ce BA est excédentaire fin 2023 de 143 792,95 €

Monsieur le Maire quitte la salle

Mme CARAYOL fait procéder au vote.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

• **Budget Principal :**

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS	RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	779 239	613 372.69	ATTENUATION DE CHARGES	65 261	87 021.83
CHARGES DE PERSONNEL	1 024 822	1 004 826.70	PRODUITS DES SERVICES	180 300	191 660.81
CHARGES GESTION COURANTE	127 370	105 036.80	IMPOTS ET TAXES	1 466 865	1 513 997.90
ATTENUATION DE PRODUITS	24 701	23 524.22	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	351 624	369 285.30
CHARGES FINANCIERES	43 000	42 679.95	AUTRES PRODUITS DE GESTION	32 400	33 714.11
CHARGES EXCEPT + DOTATIONS	432 115	395 837.60	PRODUITS FINANCIERS	0	71.98
DEPENSES IMPREVUES	150 000		PRODUITS EXCEPTIONNELS	86 288	88 648.55
DEPENSES REELLES	2 581 247	2 185 277.96	TOTAL RECETTES REELLES	2 182 738	2 284 400.48
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	6 491	5 038.58	TRAVAUX EN REGIE	5 000	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT			EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	400 000	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	6 491	5 038.58	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	405 000	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 587 738	2 190 316.54	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 587 738	2 284 400.48

Le compte administratif s'est réalisé dans un contexte inflationniste, notamment les charges à caractère général, avec l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des matières premières

La masse salariale reste stable malgré la hausse du point d'indice et le versement de 50 % de la prime pouvoir d'achat, hausses compensées par une baisse ponctuelle des effectifs.

La clôture du budget annexe ZAC de Fleurian, qui permet l'intégration de la voirie communale, nécessite une subvention d'équilibre de 394 604 € provoquant une augmentation très sensible des dépenses réelles de fonctionnement de 26 %.

Dans le même temps, les recettes réelles augmentent de 9 %, principalement les produits des services et les impôts et taxes, du fait de l'augmentation des valeurs locatives décidée par la loi de finances (+7.10%) qui pèse sur le contribuable. Les taux d'imposition restent inchangés.

Les dépenses augmentant plus fortement que les recettes, il s'en suit un effet ciseau qui provoque une forte diminution de l'excédent de l'exercice, qui reste néanmoins positif.

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT 2023 SUIVI BUDGETAIRE 31 12 2023

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENTS	BP 2023	EXECUTION	RAR	FINANCEMENTS	BP 2023	EXECUTION	RAR
DEFICIT INV 2022	5652.98	5 652.98					
	170 020	124 452.39		Empts Equipement	427 823	337 821.60	
Annuite d'Empts	125 000	124 452.39		Empt Equipement	90 000		
Annuite Zac Fleurian	45 020			Solde empt ZAC Fleurian	34 467	34 466.38	
				Remb avances ZAC Fleurian	303 356	303 355.22	
BATIMENTS/ MATERIELS/LOGICIELS	981 927.71	431 498.54	121 703	Fonds Propres	301 426.69	310 161.08	
Logiciels et mobiliers divers	26 322	26 390.29					
logiciels compta + M57	7 025	6 808.28					
Audit beffroi		1 140.00					
Relevé topo Belvédère II	2 964	2 964.00					
Etude Belvédère II	8 323	8 160.00					
Etudes diverses	2 000						
Postes informatiques (SSD)	6 010	7 318.01					
Div Travaux et matériels	56 128.71	37 039.83	18 471.00	FCTVA	31 000	32 702.20	
Révision PLU- Avenants+ pub	2 896	2 196.18		Taxes d'aménagem	49 600	58 132.19	
3 chauffages Salle polyvalente	5 000	2 709.60		EXCT Fonct 2021 capitalisé	219 326.69	219 326.69	
Mise en sécurité Bâts SSI	3 420						
Matériel Défense Incendie	4 015	4 014.90	2 300	Cession immobilisation	1 500		
Vidéo projecteur BIV	1 600.71			Virement du Fonction			
Panneaux scores basket	3 600	3 600.00					
Divers Matériels ST	4 000	3 972.00					
Signalétique		7 217.05					
Benne avec ridelles	12 384	12 384.00					
Réfection cimetière	2 000						
columbarium	9 630		9 630				
Bacs rangement Médiathèque	1 000	946.10					
Plateforme Om Trouilles	5 000		5 000				
Finition Salle Spectacle	1 583		1 541				
CLSH-Ecole- Cantine	42 843	54 463.44					
Stores occultants cantine	12 000	16 512.72		CLSH-Ecole- Cantine	50 576	46 047.05	5 000
robot coup cantine	3 300	3 140.39		Participat° V de G			
Rampe d'accès cantine + alarmes		7 044.00		DETR 2021 80%	20 999	21 648.03	
Eclairage leds E Elémentaire+ cantine	13 819	13 824.21		DETR 2022 30%			
Volets roulants elec mater				Subv Région	12 100	12 102.61	
Matériel pédagogiq E Maternelle	12 480	12 262.91		Fds d'innovat° pédagog	12 477	12 296.41	
Vitrine E maternelle		547.20					
ordinateur+ licence E Elémentaire	1 244	1 132.01					
Rénovation Bâts Publics 2024	60 150	18 099.40	28 137	DDR+	5 000		5 000
toiture S des F	39 310	11 172.67	28 137	DDR 2024			
Chaudière Café Associatif		6 926.73					
Réparation parapet du Vieux Pont	20 840						
02 Rénovation Mairie	3 650	2 988.03					
Solde Marché	3 650	2 988.03		02 Rénovation Mairie			
Redynamisation Bourg	109 500	124 706.04		Redynamisation Bourg	72 430	52 470.00	34 000
Place des Carmes	99 000	120 758.04		DETR solde	57 430	52 470.00	
Mob urbain + panneau Média Rando	10 500	3 948.00		Subv Région	15 000		34 000

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE	FINANCEMENT	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE
Réqualificat° Place Mairie	192 866	125 970.89	66 895	Réqualificat° Place Mairie	83 248	28 482.49	95 719
Etude place	60 000	23 772.00	36 228	DETR Etude 2023 50%	24 980	7 494.00	17 486
Etude topo rue de la Guérite	1 596	1 596.00					
Autocom WC Publics + honoraires	131 270	100 602.89	30 667	SUBV Région Place 20%	7 125		29 848
				DETR 2020 Place 50%	43 330	13 175.29	30 154
				DETR 2021 Place 30%	7 813	7 813.20	18 231
Aménagt Square + contref Eglise	31 985	6 720.00	8 500	Aménagt Square + contref Eglie	14 550		14 550
Aménagt square + mob urbain	31 985	6 720.00	8 500	DETR	14 550		14 550
				Région			
Aménagement terrains Foot	39 190	98 287.64		Terrains Foot	12 363	10 647.40	
local de rangement	12 000	11 098.04		Subv FaFa	5 500	5 500.00	
Main courante terrain 3	20 590	20 589.60		DETR	6 863	5 147.40	
Création accès entre terrains (Nartet)	6 600	6 600.00					
VOIRIE - PLANTATIONS - PLUVIAL	183 000	142 097	27 900	VOIRIE			
Réserve Foncière:	33 000	5 088	27 900				
Autres Voiries	150 000	137 009.48					
Tranche annuelle	150 000	130 733.48					
Chem piétonnier stade (crédit voirie)		6 276.00					
Equipements Jeunes	55 200	54 173.52		Equipements Jeunes	12 600	25 973.30	
customisation poste électrique		2 550.00		DETR 30%	11 600	8 329.95	
Balancoire, mur escalade, graphisme	49 700	49 679.52		Région		16 643.35	
Divers équipemts E Elémentaire + pose	5 500	1 944.00		Particip Coteaux Gascogne	1 000	1 000	
Travaux divers							
Opérations d'ordre				Opérations d'ordre	6 491	5 038.58	
Trx en régie:	5 000			Dotat° amortissements	6 491	5 038.58	
Op patrimoniales: régul Etudes	420	420.00		Op patrimo: régul Etudes	420	420.00	
Etudes local rangt foot	420	420.00		Etudes local rangt foot	420	420.0	
TOTAL DEPENSES	981 927.69	761 461.93	149 903.00	TOTAL RECETTES	981 927.69	817 061.50	149 269.00

La section d'investissement est prévue en hausse par rapport à 2022, sans recours à l'emprunt.

Outre le remboursement de l'annuité d'emprunt, les principales dépenses d'équipement concernent :

- Acquisitions et équipements récurrents : 63 430 €
- Aménagement des terrains de foot : 38 000€
- Travaux de réfection et de signalisation de voirie : 142 000 €

➤ Requalification place de la mairie :	126 000 €
➤ Redynamisation centre bourg :	126 000 €
➤ Les équipements jeunes :	54 173 €
➤ Travaux écoles/cantine :	54 500 €

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 761 461 € auxquelles s'ajoutent 149 903 € de restes à réaliser sur des marchés ou devis en cours. Les recettes s'élèvent 817 061 € + 149269 de RAR. Elles sont constituées de fonds propres, de subventions de l'Etat de la Région et du département. Du fait de la clôture de la Zac de Fleurian, elles enregistrent le remboursement des avances faites au BA et le transfert du capital d'emprunt restant dû.

Monsieur le Maire quitte la salle
Mme CARAYOL fait procéder au vote.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

- Affectation des résultats 2023 (Budgets Principal et annexes),

Affectation du résultat du budget principal

Les résultats 2023 du budget principal font apparaître un excédent cumulé d'investissement de 55 599.57 € et un excédent cumulé de fonctionnement de 494 083.94 €.

Il est proposé d'affecter une partie des excédents cumulés de fonctionnement, soit 250 000 €, en réserve au compte 1068 afin de couvrir les besoins de financement 2024 du budget principal, de reprendre l'excédent de fonctionnement résiduel de 244 083.94 € au compte 002 et de reprendre l'excédent d'investissement pour un montant de 55 599.57 € au compte 001.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat du Budget Annexe lotissement du Belvédère

Les résultats 2023 du budget du lotissement du Belvédère font apparaître un excédent cumulé d'investissement de 166 030.27 € et un déficit cumulé de fonctionnement de 22 237.32€.

Il est proposé de reprendre le déficit cumulé de fonctionnement pour 22 237.32 € au compte 002 et de reprendre l'excédent cumulé d'investissement pour un montant de 166 030.27€ au compte 001.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat du Budget Annexe ZAC de Fleurian

Les résultats 2023 du budget de la ZAC de Fleurian font apparaître des soldes nuls aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

- Vote des taux d'imposition 2024

Il est proposé au Conseil Municipal de laisser inchangés les taux d'imposition 2023 et de les arrêter pour 2024 comme suit :

- ✓ Foncier Bâti : 62.08%
- ✓ Foncier Non Bâti : 99.89%
- ✓ Taxe Habitation : 14.39 %

Mise aux voix : Approuvé à la majorité
1 abstention : A. DENEITS

Subventions aux associations pour l'année 2024 (Rapporteur JM REGNAUT)

	Subr. 2023 versées	Demandes 2024	Propositions vote BP 2024	observations
1 A.D.D.A 32	400 €		400 €	
2 ALEGRIA FLAMENCA	/	800 €	600 €	
3 AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 800 €	2 500 €	1 800 €	
4 AQUARELLEMENT		250 €	100 €	
5 ASSOC. DEVELOPPEMENT SOINS PALLIATIFS	100 €	100 €	100 €	
6 ASSOC. NATIONALE DES SCLEROSES EN PLAQUES		oui	100 €	Demande 2024 sans montant
7 ASSOC. PARENTS ELEVES PETITS PAVIENS	200 €	500 €	200 €	
8 ASSOC. DON D'ORGANES ET TISSUS HUMAINS	100 €		100 €	
9 AVENIRS ET TRADITIONS	2 200 €	2 200 €	2 200 €	
10 BANQUE ALIMENTAIRE	100 €		100 €	
11 BASKET FAUTEUIL JAP	800 €	1 500 €	800 €	
12 CAFE DE LA GUERITE	350 €	500 €	150 €	
13 CHAMBRES DES METIERS	500 €	2 832 €	500 €	
14 CHASSE	400 €		800 €	Demande participation achat chambre froide
15 CLUB 3e AGE - GENERATIONS MOUVEMENT	300 €	300 €	300 €	
16 COMITE DES FETES	3 500 €	4 000 €	3 500 €	
17 ECOLE DE MUSIQUE	16 000 €		16 000 €	
18 FOOTBALL	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
Subvention complémentaire	1 140 €		3 501 €	45 semaines x 77.80 €
19 FOYER RURAL --volley (400 €) --théâtre Lou Carriot (1 500 €) -- Pavie Comédie (800 €) -- Photo (1 000 €) --danse (300 €) -- chorale (500 €)	2 100 €	4 500 €	2 100 €	200 € 500 € 300 € 500 € 100 € 500 €
20 GUIDON PAVIEN	150 €	150 €	150 €	
21 JUDO CLUB	900 €	900 €	900 €	
22 LES FADAS GASCONS	1 000 €		0 €	
23 LIGUE CONTRE LE CANCER	400 €		400 €	
24 LIGUE ENSEIGNEMENT GERS - FALEP	250 €		250 €	
25 OUTIL EN MAIN	100 €	150 €	150 €	
26 PAVIE TRAIL	300 €	400 €	300 €	
27 PETANQUE	850 €	1 200 € 1 280 €	850 € 400 €	Subv tournoi corporatif
28 PLUIE DE TISSUS	500 €	200 €	250 €	réparation pendrillons
29 PREVENTION ROUTIERE		350 €	200 €	
30 RANDO PAVIE	5 016 €	350 €	5 366 €	5016 € financé par Agglo
31 RESTAURANTS DU CŒUR	100 €	oui	100 €	Demande 2024 sans montant
32 SECOURS CATHOLIQUE		300 €	100 €	
33 SOUFFLE DU GERS		150 €	150 €	
34 TELETHON	500 €	1 000 €	500 €	
35 TRAD'ENVIE	3 000 €	4 500 €	3 500 €	3000 + 500
36 UNION NATIONALE FAMILLES ET AMIS PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPES	100 €		100 €	
37 VOLANT CLUB PAVIEN	600 €	1 000 €	400 €	
38 GANG DES MATOUS			1 000 €	Demande sans montant
39 POP CASTAFIORES			0 €	
SUBVENTION EN RESERVES			355 €	
	48 756 €	36 912 €	53 772 €	
40 COMITE DU JUMELAGE	2 000 €	1 000 €	1 000 €	

Pas de modification notable du montant des subventions octroyées aux associations par rapport à 2023

PV CM 04/04/2024 – PAVIE

Les membres des associations concernées par le projet d'octroi de subvention ne prennent pas part au vote : Pierre MASURE (foyer rural) ; Jean Marc AUTIE, Jacques FAUBEC (café de la Guerite et Avenir et Tradition), JM BLAY (Guerite) ;

Mise aux voix : Approuvé à la majorité

Abstention : Alexandre DENIETS (amicale des pompiers)

- Budgets Primitifs 2024 (Principal et annexe),

• **Budget annexe Lotissement du Belvédère :**

	DEPENSES	
	BP 2024	Votes 2024
Intérêt emprunts	1 900.00	
Capital emprunts	67 000.00	
Solde Marché + trx	3 788.86	
Régul centimes TVA		
TOTAL	72 688.86	
	RECETTES	
	BP 2024	Votes 2024
Vente 2 lots restants	94 392.00	
Subv Commune	36 000.00	
Excédent 2022	143 792.95	
TOTAL	274 184.95	
Budget excédentaire de :	201 496.09	

La vente des 2 derniers lots est prévue ainsi que le règlement de l'annuité d'emprunt.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

• **Budget Principal :**

BUDGET PRIMITIF 2024 - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	822 994.00	ATTENUATION DE CHARGES	25 800.00
CHARGES DE PERSONNEL	1 050 642.00	PRODUITS DES SERVICES	188 000.00
CHARGES GESTION COURANTE	241 196.94	IMPOTS ET TAXES	1 487 705.00
ATTENUATION DE PRODUITS	42 836.00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	365 780.00
CHARGES FINANCIERES	43 000.00	AUTRES PRODUITS DE GESTION	58 800.00
CHARGES EXCEPT + DOTATIONS	39 500.00	PRODUITS FINANCIERS	

DEPENSES IMPREVUES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL DEPENSES REELLES	2 240 168.94	TOTAL RECETTES REELLES	2 126 085.00
DOTATIONS AMORTISSEMENTS		TRAVAUX EN REGIE	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	130 000.00	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	244 083.94
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 370 168.94	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 370 168.94

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 370 000 €.

En cette période inflationniste il convient de maîtriser les dépenses de gestion courante, tout en maintenant la qualité des services rendus à la population. Il est prévu, une hausse de 5.60% des charges à caractère général et de 2.50% des dépenses de personnel du fait de l'inflation et des mesures gouvernementales : hausse du point d'indice en année pleine et règlement du solde de la prime pouvoir d'achat.

Parallèlement, en recettes, quelques hausses sont enregistrées : + 4% de produit des services, + 1.42% des produits fiscaux et 4% des dotations.

BP INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2024

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE	FINANCEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE
Remboursements Empts	-	132 000	132 000	EXCEDENT INV 2023		55 599.57	55 599.57
Annuité d'Empts		132 000	132 000	Empts Equipement	-	53 136	53 136
				Empt Equipements (en attente subventions)		53 136	53 136
BATIMENTS/ MATERIELS/LOGICIELS	117 000	316 837	433 840	FONDS PROPRES	0.00	499 134.43	499 134.43
Logiciels et mobiliers divers		12 800	12 800	FACTVA		93 000	93 000
logiciels compta + M57		5 500	5 500	Taxes d'aménagement		26 134.43	26 134.43
Postes informatiques (3)		7 300	7 300	EXCT Fonct capitalisé		250 000	250 000
Div Travaux et matériels	11 930	57 684	69 614	Virement du fonctionnement		130 000	130 000
Revision PLU - Avenants - pub		9 000	9 000				
Harmon syst alarme M Culture/5 3p		5 000	5 000				
Mise en sécurité Bâts 531	2 300	7 000	9 300				
Mat défense Incendie (fonct?) peinture		2 500	2 500				
Chauffage Salle Poly		750	750				
5 Poly branchements chauffages		2 100	2 100				
Achat réchaud crêpes		1 000	1 000				
Achat armoire forte état civil		2 330	2 330				
Colombarium	9 630		9 630				
Divers Matériels ST		11 004	11 004				
Video projecteur salle Biv		2 000	2 000				
Véhicule + remorque ST ?		15 000	15 000				
CLSH-Ecole- Cantine	0.00	97 560	97 560	CLSH-Ecole- Cantine	5 000	74 505	79 505
Leds école maternelle		7 500	7 500	Participat° V de G		8 588	8 588
Ombrières		15 000	15 000	DETR 2021 solde		8 660	8 660
Brasseurs d'air + divers		67 480	67 480	DETR 2021 solde		29 357	29 357
Opacification des vues classes		6 580	6 580	Subv Region solde		27 900	27 900
Informatique école élémentaire		1 000	1 000	DDR +	5 000		5 000
Fds d'innovat° pédagogique école élémentaire				Fds d'innovat° pédagogique école élémentaire			
Rénovation Bâts Publics	29 678	132 028	161 706	Rénovation Bâts Publics	0	3 100	3 100
Toiture + vestiaires ateliers		48 495	48 495	DDR 2023		3 100	3 100
Sdf faux plafond+ alarme+ WC EM	28137	63 533	91 670				
Réparation Vieux Pont		10 000	10 000				
Etudes Bats Cx stockage		5 000	5 000				
Rehab Chapelle Cedon et murs		5 000	5 000				
Solde S Poly	1 541		1 541				
Redynamisation Bourg	0	0	0	Redynamisation Bourg	34 000	0	34 000
				Subv Region	34 000	0	34 000
Requalificat° Place Mairie	66 895	0	66 895	Requalificat° Place Mairie	95 719	-4 600	100 319
Etude place	36 228		36 228	DETR Etude 2023		17 486	17 486
				SUBV Region Place acptes		29 848	34 448
Autocom WC Publics + honoraires	30 667		30 667	DETR 2020 Place		30 154	30 154
				DETR 2021 Place 30%		18 231	18 231

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE	FINANCEMENTS	RAR	PROPOSIT NILES	VOTE
Aménagt Square + contref Eglise	8 500	16 765	25 265	Aménagt Square + contref Eglise	14 550	0	14 550
Aménagt square + mob urbain	8 500	16 765	25 265	DETR	14 550		14 550
				Region			0
Aménagement terrains Foot	0	0	0	Terrains Foot		0	0
VOIRIE - PLANTATIONS -	32 900	218 104	251 004	VOIRIE	0	0	-
Réserve Foncière	27 900	27 900	27 900				
Voirie - cimetièrè	5 000	218 104	223 104				
Tranche annuelle		160 000	160 000				
Reprise 5 concessions		2 100	2 100				
Réfection cimetièrè		51 004	51 004				
Plate forme OM Trouillès et Chapelle	5 000		10 000				
Equipements Jeunes	0	30 000	30 000	Equipements Jeunes	0	7 500	7 500
Equipements Jeunes				DETR 30%		7 500	7 500
Balancoire_graphisme_mur d'expression		30 000	30 000	Region			
Travaux divers	0	0	0				
Opérations d'ordre				Opérations d'ordre			
Op patrimoniales: régul Etudes				Op patrimoniales: régul Etudes			
TOTAL DEPENSES	149 903	696 941	846 844	TOTAL RECETTES	149 269	694 475	846 844

En investissement : Outre le règlement de l'annuité d'emprunt de 132 00 €, les principales dépenses sont les suivantes :

- Travaux de voirie et réfection cimetièrè : 251 000 €
- Rénovaciòn et mise en sécurité bâtiments communaux : 161 700 €
- Divers équipements, logiciels et matériels : 82 500 €
- Travaux rénovation énergétique/sécurisation écoles/cantine : 97 500 €
- Requalification place de la mairie : 66 900 €
- Travaux programme équipement jeunes : 30 000 €

(Projet équipements jeunes : installation balancoire, graphes sur 2 abribus ; murs d'expression)

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

PV CM 04/04/2024 – PAVIE

▪ **Projet de sécurisation de terrains de football (main-courante)**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de mettre en sécurité les terrains de Foot n°2 et n°4. Un devis pour la fourniture et la pose d'une lice le long des terrains a été réalisé et établit le coût de ce projet à 10 792€ HT soit 12 950,40€ TTC.

Afin de financer ces travaux, qui permettront notamment le classement du terrain au niveau fédéral, il convient de saisir l'opportunité d'obtenir une subvention du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA). Cette aide pourrait être d'un montant de 5 000€.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR 2025) au taux de 30%.

Plan de financement :

DETR : 10 792 x 30%	3 237,60 €
FAFA	5 000,00 €
Commune de Pavie	2 554,40 €
Total HT	10 792,00 €
Commune de Pavie TVA 20%	2 158,40 €
Total TTC	12 950,40 €

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

3-Domaine

▪ **Convention d'occupation précaire SAS Colitel dans le cadre de la défense incendie**

En 2013, la SCI Bagi Brico projetait la création d'un magasin ZI du Sousson. Ce projet se heurtait cependant à l'insuffisance du système préexistant de défense extérieure contre l'incendie et à l'impossibilité de le renforcer à court terme (création de nouvelles bornes incendie) sans un renforcement préalable du réseau d'adduction en eau. La SCI Bagi Brico a installé une bache à eau de défense incendie sur un terrain voisin que la SAS Colitel Locagers avait accepté de mettre à sa disposition à cette fin, selon convention d'occupation précaire signée le 11 octobre 2013.

Les travaux de renforcement du réseau n'ont pas été réalisés dans ce délai.

La SAS Colitel Locagers a fait signifier le 30 septembre 2021 à la SCI Bagi Brico la résiliation de la convention d'occupation précaire et lui a fait commandement d'avoir à quitter les lieux sous quinzaine.

La SAS Colitel Locagers a fait assigner la commune de Pavie à l'audience du 5 décembre 2023

La commune de Pavie détient la compétence en matière de sécurité incendie (DECI).

Elle entend assumer cette compétence et ne pas se désintéresser du sort de la bache à eau, qui est en l'état nécessaire à la sécurité incendie dans la ZI du Sousson et qui a d'ailleurs été intégrée dans le dispositif de défense extérieure contre l'incendie.

C'est dans ce contexte que la commune de Pavie et la SAS Colitel Locagers se sont rapprochées en vue de permettre le bon état d'entretien la bache à eau par la commune.

Monsieur le maire donne lecture du projet de convention établi conjointement par les parties :

La présente convention d'occupation précaire, sur la parcelle n°25, section BD, Zone Industrielle du Sousson, 32550 Pavie, la partie du terrain correspondant à l'emprise de l'enclos sur lequel est située la bache de défense incendie (environ 400 m2 au total), définit ce qui suit :



La SAS Colitel Locagers consent à la commune de Pavie, à titre gratuit, pour une durée ferme de quatre années, un droit d'occupation précaire du terrain afin de permettre à celle-ci l'entretien de la bâche à eau ou son remplacement, ainsi que l'entretien des abords immédiats, limités par la clôture existante, et l'entretien de la clôture elle-même.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

- **Projet d'urbanisation au lieu-dit « las Berdales » : constitution d'une servitude (parcelle BK n°22)**

Un programme immobilier est prévu sur les parcelles vendues par les conjoints BREUILS au lieu-dit à las Berdales. Un permis de construire a été déposé, la semaine dernière, à la mairie pour instruction.

L'accès doit nécessairement passer par la parcelle BK 22 appartenant à la commune de Pavie, en prolongement de la rue du Puisatier.

Maitre LADES, notaire chargé de la vente sollicite la signature d'un acte constituant une servitude de passage pour desservir ces logements.

Débats :

- Connaitre la teneur du projet immobilier
- Mettre des réserves dans l'acte de servitude
- Respect de l'OAP (principe de voirie) ?

Mise aux voix : Sursis à statuer, dans l'attente de précisions quant au projet d'urbanisation lié à cette demande.

4-Intercommunalité

- **Convention de mandat pour l'engagement de dépenses en matière de PLU**

Monsieur le Maire fait part de la récente analyse juridique des services de l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. En effet l'engagement des dépenses par la commune pour cette compétence transférée à l'Agglomération ne semble pas envisageable.

5 – Questions diverses :

- Budget participatif :
 - 4 projets et possibilité de voter pour 3 pour Pavie, café de la Guerite, Etudiants du Lycée Lavacant et Beaulieu, et Ecole de musique.
- Foire au jardinage : inauguration à 11h00 le 7 avril,
- Cérémonie pour honorer une centenaire à Pavie le 09 avril Mme Caumont
- 8 mai : cérémonie à 11h00 et apéritif sur le site de Trad'envie
- Dimanche 5 mai : pèlerinage de la Vierge du Cédon
- Election européennes le 9 juin

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h40



